Budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France : votez pour le projet de 15 ruches dans le bois Barrachin

Chaque année, le budget participatif écologique et solidaire de la Région offre la possibilité à tous les Franciliens de devenir acteurs de l'environnement en Île-de-France. Vous pouvez ainsi voter du 19 juin au 9 juillet 2023 pour désigner vos initiatives préférées : les projets plébiscités bénéficieront d'un soutien de la Région allant jusqu'à 10 000 euros. Parmi eux, vous pouvez choisir l'installation de 15 ruches à vocation pédagogique dans le bois Barrachin à Ville de Beauchamp officiel et géré par l'agglo.

Le bois Barrachin est une parcelle forestière qui est restée en son état naturel pendant plus d'un siècle. En 2022, il a été ouvert au public pour en faire un lieu de promenade, d'activités de santé et de préservation écologique. En collaboration avec une association apicole locale et la Communauté d'agglomération Val Parisis, la commune souhaite y installer un rucher à vocation pédagogique et à disposition des apiculteurs amateurs du territoire.

Au cœur du bois Barrachin, à proximité d'une lande à callunes protégée, un emplacement clos sera aménagé afin de constituer un rucher pouvant accueillir à terme 15 ruches. La gestion de ces ruches sera assurée par l'association apicole La Goutte d'Or, dont le rucher école est basé à Saint-Prix. Cinq de ces ruches seront propriété de la commune et dédiées à chacun des cinq groupes scolaires de la ville : elles seront décorées par les enfants de ces écoles. Les autres ruches seront mises à disposition par l'association à ses adhérents.

Ces ruches serviront de support à des actions pédagogiques et de sensibilisation à destination des scolaires mais également du grand public. Le miel sera récolté et fera l'objet d'un conditionnement en pots. Cette récolte locale pourra être distribuée aux enfants mais également à l'occasion de diverses manifestations municipales.

Ce projet comporte trois principaux volets de dépenses : réalisation de l'enceinte du rucher ; acquisition des cinq ruches municipales ; acquisition de tenues et de matériels spécifiques nécessaires à l'organisation d'animations de découverte et de formation apicoles. Il a pour principaux partenaires l'association La Goutte d'Or, la Communauté d'agglomération Val Parisis qui assure la gestion du Bois Barrachin et les équipes enseignantes de l'Education Nationale.

Infos pratiques

Vote : 19 juin 2023 - 9 juil. 2023

Liens utiles
Votez pour notre projet
Budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France